



AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

15 décembre 2016

## Décision du 29 novembre 2016 relative aux modifications dans leur version anglaise des règles de fonctionnement de la chambre de compensation et du système de règlement-livraison d'instruments financiers LCH SA sur le segment des Credit Default Swaps (CDS) visant notamment les changements liés à la licence de Clearing Agency auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC)

 Télécharger le contenu

### Mots clés

EUROPE & INTERNATIONAL

DÉRIVÉS OU PRODUITS STRUCTURÉS

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ACTUALITÉ

EUROPE &amp; INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son appel à la mise en place d'une réglementation des fournisseurs de données, notations et services ESG



ARTICLE

DÉRIVÉS OU PRODUITS STRUCTURÉS

19 mai 2022

Les Turbos



ACTUALITÉ

INFORMATION ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

16 mai 2022

Impacts du conflit ukrainien sur les rapports financiers semestriels : l'AMF et l'ESMA soulignent certains points de vigilance en vue des clôtures semestrielles



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02